

Trois suites possibles après la formation :

- Le stagiaire entre en contrat avec votre structure pour une durée de 12 mois minimum (à temps plein ou partiel)
- Le stagiaire intègre une formation CPJEPS - animateur d'activités et de vie quotidienne* en contrat d'apprentissage avec votre structure pendant 12 mois**
- Le stagiaire intègre une formation BPJEPS Animation Sociale en contrat d'apprentissage avec votre structure pendant 12 mois**



*ADEQUATIONS propose le CPJEPS AAVQ en partenariat avec Prépa-Sports Aix-en-Provence

**éligibilité du stagiaire au BPJEPS grâce aux 200h de stage en structure - L'entrée en CPJEPS ou BPJEPS doit se faire dès la fin de cette formation

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Module 1 : Animation (100h)

Découverte et mise en pratique :
Activités cognitives - manuelles - physiques - artistiques et culturelles - de découverte - de convivialité

Module 2 : Connaissance du public et de la structure (50h)

Besoins des personnes âgées, physique, sociale et psychologique - Travail d'équipe pluri professionnelle, avec les familles

Module 3 : Communication (50h)

Adaptation communication avec personnes âgées - Écoute des besoins et désirs - Gestion de conflits - Gestion de groupes

Module 4 : Stage en structure (200h)

Màj : 01/12/2022

@déquationS

Animation Bien être Séniors

formation accessible par POEI



Durée : 400h



Pré-requis :

Appétence pour le relationnel

Public : Être demandeur d'emploi



En alternance :

200h de formation en présentiel

200h de stage en structure



Capacité :

A partir de 8 stagiaires

Qualiopi
processus certifié

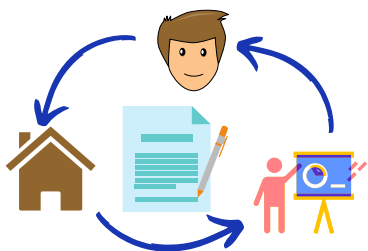
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La POEI, former avant l'embauche*

1 Vous devez déposer une offre d'emploi à Pôle emploi ou auprès de votre OPCO, en indiquant votre partenariat avec l'ADEQUATIONS pour l'élaboration et la réalisation du plan de formation.



2 Vous identifiez le ou les candidats pouvant occuper l'emploi que vous proposez après une formation et ainsi signer une convention entre la structure, l'organisme de formation, le stagiaire et Pôle emploi ou l'OPCO.



3 Il vous reste à désigner un tuteur référent (que nous accompagneront pendant la formation) et à signer le contrat de travail envisagé.



*Pôle emploi vous permet le financement de la formation de vos futurs employés spécialisés.

L'animateur sénior est un créateur de bien-être.

Il a pour objectif de dynamiser la vie des résidents via l'animation d'ateliers et d'activités pour créer du lien entre les participants, et participer à leur épanouissement au quotidien.



Grâce à son sens de l'écoute et de la communication, il organise des projets d'animations répondant à leurs besoins et à leurs désirs. Il participe au fonctionnement de la structure en créant un climat bienveillant avec les équipes et les familles.

ADEQUATIONS

440 avenue Marcel Paul - Bât G 6 13400 Aubagne

Tél : 0765891553 - 0650861135

Email : adequations13@gmail.com

formation@adequations.fr

Site : www.adequations.fr

Siret : 841 908 536 00011 APE : 855

Qui sommes-nous ?

ADEQUATIONS est un organisme de formation spécialisé dans les métiers du social.

Rassemblant des professionnels issus de l'éducation populaire, de l'animation, de l'éducation spécialisée et du numérique, notre équipe propose un large éventail d'outils pédagogiques basé sur des méthodes actives pour rendre le stagiaire acteur de son apprentissage.

Nous renouvelons nos formations pour s'adapter aux besoins des structures sur le terrain et favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

Retrouvez toutes nos formations sur <https://www.adequations.fr>

